



Monsieur Jean-Luc Chenut
Président du Conseil
Départemental d'Ille-et-Vilaine
Hôtel du Département
1 avenue de la Préfecture
CS 24218
35042 Rennes Cedex

Copies : maires de Dinard et Saint-Malo
Présidents de la Communauté de Communes
Côte d'Emeraude et de Saint-Malo Agglomération

Dinard et Saint-Malo, le 6 mai 2020

Monsieur le Président,

Les associations «Dinard Émeraude à Vélo» et «A Vélo Malo» ont pour objectif de développer et de promouvoir les déplacements à vélo au quotidien sur la Communauté de Communes Côte d'Emeraude (CCCE) et Saint-Malo Agglomération(SMA). Ces deux associations, affiliées à la FUB (Fédération des Usagers de la Bicyclette), souhaitent attirer votre attention sur l'intérêt de favoriser les déplacements à vélo dans le cadre de la sortie du confinement le 11 mai prochain.

Les conditions dans lesquelles nous pourrions nous déplacer sont un enjeu essentiel de la politique de déconfinement : respecter les mesures de distanciation physique pour les déplacements du quotidien, tout en évitant l'usage massif de la voiture individuelle pour limiter la pollution de l'air. Pour y répondre, le vélo d'un point de vue sanitaire et environnemental est une réponse simple et efficace car c'est **un moyen de transport qui permet de respecter les gestes barrières**. Il est également bon pour la reprise d'une activité physique post confinement.

Nos associations attirent votre attention sur l'intérêt de créer des "pistes cyclables temporaires" dans le cadre bien particulier de la sortie du confinement à partir du 11 mai.

Ces « pistes temporaires », ou « expérimentales » sont l'occasion de tester concrètement et en urgence un aménagement cyclable, et de l'améliorer avant une éventuelle mise en place définitive. Sous le nom d'«urbanisme tactique », est aussi proposé d'expérimenter, avec les moyens les plus simples, de nouveaux aménagements. L'idée générale est de profiter de la très forte baisse du trafic automobile pour récupérer une partie de l'espace ainsi libéré afin d'amener de nouveaux cyclistes à découvrir – pendant cette période où la météo est particulièrement favorable - une autre façon de se rendre au travail.

Cette expérimentation est préconisée par Elisabeth Borne, ministre de la Transition écologique et solidaire. La promotion du vélo lors de la sortie du confinement fait désormais l'unanimité au plan national (plan doté de 20 millions € annoncé par le ministère).

Dans cette optique, nous vous soumettons une proposition qui permettra aux cyclistes actuels et potentiels de privilégier le vélo pour leurs déplacements quotidiens grâce à **la création de pistes cyclables temporaires entre Dinard et Saint-Malo par le barrage de l'usine marémotrice sur la Rance**. Dans la mesure où les deux files de circulation réservées actuellement aux voitures se justifient moins pendant la période de déconfinement, une voie peut être mise rapidement à profit pour créer une piste cyclable sécurisée mais également réversible.

Dinard Émeraude à Vélo, COSEC, 29 rue Gouyon Matignon - 35800 Dinard

Courriel : info@emeraude-velo.fr, Site : emeraude-velo.fr/, Suivez-nous sur : Facebook DinardEmeraudeVelo/

À Vélo Malo, 40 ter Square des Caraïbes - 35400 Saint-Malo

Courriel : contact@avelomalo.org, Site : avelomalo.org, Suivez-nous sur : **FACEBOOK AVM**

Associations membre de la FUB (Fédération française des Usagers de la Bicyclette)

Plus d'informations sur la fiche Cerema <https://www.cerema.fr/fr/actualites/amenagements-cyclables-temporaires-confinement-queles>

Cet aménagement temporaire favoriserait les trajets quotidiens à vélo entre les deux villes et amènerait de nouveaux cyclistes à découvrir une autre façon de se rendre au travail ou aux études. Pour rappel, une étude de faisabilité, déléguée à Saint-Malo Agglomération est actuellement engagée pour réaliser un tel aménagement cyclable sécurisé sur cet itinéraire.

Le moment nous semble propice pour équiper - même temporairement - le tronçon de la RD168 entre le rond-point de la Flourie, côté Saint-Malo et le rond-point d'entrée vers Dinard au niveau du futur collège Sainte-Marie. Un tel aménagement pourrait idéalement être poursuivi sur la RD168 jusqu'au hameau de la Ville-au-Monnier car cela inciterait les quelques 650 employés des entreprises Safran et Sabena à considérer le vélo comme une alternative à la voiture pour se rendre sur la zone d'activités aéronautiques de l'aéroport Dinard-Pleurtuit-Saint-Malo desservie par la RD168.

Nous avons saisi les maires de Dinard et St Malo ainsi que les deux communautés de communes SMA et CCCE en leur demandant leur **soutien auprès de votre collectivité pour cette proposition**.

Etant convaincus que vous voudrez bien accompagner la sortie du confinement en étant favorable à ce test temporaire en faveur des déplacements à vélo, nous nous tenons à votre disposition pour vous détailler si nécessaire cette proposition; et pour collaborer autant qu'il vous plaira au développement d'éventuelles actions complémentaires favorables aux cyclistes.

En vous remerciant pour l'attention que vous porterez à cette proposition émanant de nos deux associations, nous vous adressons, monsieur le Président, nos très respectueuses et sincères salutations.

Pour le Conseil d'Administration de l'association « Dinard Emeraude à Vélo », le président Bruno Caline
Pour le Conseil d'Administration de l'association « A Vélo Malo », le président Jean-Pierre Rousseau

Dinard Emeraude à Vélo, COSEC, 29 rue Gouyon Matignon - 35800 Dinard

Courriel : info@emeraude-velo.fr, Site : emeraude-velo.fr/, Suivez-nous sur : Facebook DinardEmeraudeVelo/

À Vélo Malo, 40 ter Square des Caraïbes - 35400 Saint-Malo

Courriel : contact@avelomalo.org, Site : avelomalo.org, Suivez-nous sur : ***FACEBOOK AVM***

Associations membre de la FUB (Fédération française des Usagers de la Bicyclette)